

Inscription aux repas à l'année 2024-2025

Encore cette année, votre enfant aura la possibilité de manger à la cafétéria de l'école à partir du lundi 19 août (prématernelle), du 21 août (maternelle) ou du 22 août (primaire). Le coût d'un repas est de 6,75 \$.

Il est aussi possible d'inscrire votre enfant aux repas chauds pour toute l'année (et de bénéficier d'une économie de 200 \$ et plus) pour la somme de 1 000 \$. Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour tous les repas de l'année, vous devez compléter le coupon ci-dessous et nous le retourner **avant le vendredi 23 août**. Le paiement doit être fait en un ou deux versements (1^{er} septembre et 1^{er} janvier).

* Veuillez prendre note que les repas ne sont pas remboursables en cas d'absence pour maladie ou vacances. Si une sortie de classe a lieu, votre enfant recevra une boîte à goûter préparée par le chef cuisinier de l'école.



***** À retourner avant le vendredi 23 août *****

Nom de l'enfant : _____ Niveau : _____

_____ Je souhaite inscrire mon enfant pour tous les repas de l'année scolaire 2024-2025.

_____ Je règle le montant de 1 000 \$ par :

- Chèque _____
- DPA
- Carte de crédit

Signature du parent : _____